

urbaine ou la population rurale. A Montréal, par exemple, il y a eu, en 1915, 10,053 décès, soit un taux de mortalité de 17.9 pour mille,¹ et, comme on le sait déjà, 20,692 naissances, ou 36,9 pour mille; ce qui donne, en fin de compte, une augmentation absolue de 10,637 et un taux d'accroissement de 19.0 pour mille. Les villes sont plus malsaines : elles tuent davantage. Pour nous en convaincre et juger du même coup de l'augmentation de la population non seulement de la province mais de la population d'origine canadienne-française, relevons les taux de la natalité et de la mortalité que la statistique officielle a calculés pour les quarante comtés où les nôtres forment la presque totalité des habitants : nous trouvons une natalité moyenne de 41.9 pour mille et une mortalité de 16.2 pour mille, ce qui fait un accroissement de 25.6 *pour mille*. Nous accepterions plutôt ce chiffre qui nous paraît indiquer, d'aussi près que possible, le développement normal de notre population à nous. Ce taux d'accroissement est plus élevé, plus élevé du double, que celui de la province d'Ontario, plus élevé que ceux de toutes les autres provinces du Canada, et que ceux de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Jamaïque, de la France, de l'Allemagne, de la Russie d'Europe, de la Belgique, de l'Italie, de l'Autriche, de la Roumanie, de la Serbie.²

L'atteinte du mal

Tout cela n'est-il pas réconfortant ? Il nous semble bien, à soupeser ces chiffres et à tenter ces comparaisons,

¹ Il est bon de remarquer que le nombre des décès peut s'accroître d'une année à l'autre et que le taux de la mortalité peut n'en être pas modifié ou même indiquer un fléchissement. Cela est dû à l'augmentation générale de la population, un des termes de la comparaison. Ainsi on a enregistré, à Montréal, en 1916, 140 décès de plus qu'en 1915; et, en raison d'un chiffre de population plus considérable, le taux de la mortalité est descendu de 17.9 à 17.5, ou, plus exactement, de 17.95 à 17.73. (*Rapport du Bureau municipal d'hygiène et de statistique*, 1917, p. 32).

² Cf. *Annuaire statistique de la province de Québec*; et Paul Leroy-Beaulieu, *La Question de la Population*, pp. 274 et s.